

## *Consignes pour les douleurs thoraciques*

Vous vous êtes présenté au service d'urgence pour des douleurs thoraciques. Vous avez été examiné par un médecin et si nécessaire des examens complémentaires ont été réalisés (prise de sang, électrocardiogramme, radiographies, scintigraphie,...).

Le genre de douleur et les résultats de l'examen physique, ainsi que des examens complémentaires, ont suggéré que vos douleurs sont probablement dues à une maladie ne nécessitant pas de vous garder en hospitalisation aujourd'hui. Si nécessaire, on vous a donné un rendez-vous chez votre médecin traitant ou un médecin spécialiste pour réaliser une mise au point supplémentaire.

- Prenez bien les médicaments prescrits.
- Evitez une activité physique trop intense.
- Surveillez votre température.

Parfois, une maladie plus sérieuse peut ne pas être dépistée par les examens réalisés en urgence, parce que l'interrogatoire n'est pas caractéristique, que l'examen physique n'est pas tout à fait anormal ou que les électrocardiogrammes, radios ou prises de sang faits aux urgences ne montrent pas d'anomalie.

**Voyez votre médecin traitant ou n'hésitez pas à revenir au service d'urgence dans les situations suivantes :**

- Difficultés respiratoires.
- Douleurs thoraciques« comme dans un étau», s'étendant vers le bras ou la mâchoire.
- Douleurs prolongées.
- Douleurs ne passant pas au médicament que l'on vous a prescrit.
- Douleurs thoraciques différentes que celles ressenties lors de

vosre première consultation aux urgences.

- Douleurs thoraciques à l'effort, disparaissant au repos.
- Vomissements.
- Crachats sanglants.
- Apparition de fièvre.
- Toute autre situation anormale qui vous inquiète.